



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Taux

Question écrite n° 42467

Texte de la question

M. Augustin Bonrepaux attire l'attention de M. le ministre delegue au budget sur la grave crise que traverse le tourisme francais. La diminution de la frequentation est particulierement sensible dans tous les secteurs qui affichent une perte moyenne de pres de 25 p. 100 pour le mois de juillet. L'hotellerie et la restauration sont particulierement touches avec des diminutions qui depassent parfois 30 p. 100. Il lui rappelle que le secteur du tourisme etait jusqu'a present excedentaire pour notre balance commerciale et que cette crise risque d'avoir de graves consequences sur les finances publiques et sur l'emploi. Il lui fait remarquer que l'augmentation de TVA en 1995 a lourdement penalise ce secteur fortement concurrence par nos voisins espagnols ou italiens ou cette taxe est beaucoup plus faible. Il lui demande en consequence des mesures urgentes et concretes pour soutenir l'hotellerie et la restauration. A ce titre, une diminution significative de la TVA serait benefique pour l'economie de notre pays et pour l'emploi.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est tres attentif a la situation du secteur de la restauration, dont la place dans la vie sociale du pays et l'importance pour l'emploi sont reconnues. Compte tenu des difficultes exprimees par les professionnels, le ministre de l'economie et des finances a confie a M. Edouard Salustro, membre du conseil economique et social, la conduite d'une reflexion sur la situation, au regard de la taxe sur la valeur ajoutee, de l'ensemble de ce secteur. Dans son rapport, M. Salustro insiste sur l'heterogeneite du secteur et souligne les changements profonds intervenus dans le mode de vie des Francais qui expliquent la rupture avec des habitudes anciennes. Par ailleurs, il montre la diversite des attentes des professionnels et propose certaines orientations en vue d'etablir un equilibre durable reposant sur des bases incontestables. Conformement a l'engagement pris devant le Parlement, ce rapport a ete communique a l'Assemblée nationale et au Senat, ce qui a permis a la representation nationale d'en debattre au cours de la discussion du projet de loi de finances pour 1997.

Données clés

Auteur : [M. Bonrepaux Augustin](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42467

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 août 1996, page 4555

Réponse publiée le : 30 décembre 1996, page 6868